



cfaa.martinique@educagri.fr
TEL: 05 96 54 32 13

BTSA DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PROJETS TERRITORIAUX

DIPLOME NATIONAL DE NIVEAU 5

FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Public et conditions d'accès *:

- Avoir un maître d'apprentissage
- Être âgé de 16 à 30 ans pour contrat d'apprentissage
- Être âgé de plus de 30 ans pour un contrat de professionnalisation
- Avoir un diplôme de niveau 4 ou plus.

* Se rapprocher de l'établissement pour toute dérogation

Modalités d'inscription :

Présenter un dossier de préinscription complet

Votre statut :

Salarié sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation

Rémunération :

Mensuelle, calculée en fonction du % du SMIC selon votre âge et l'année de formation

Organisation de la formation :

- Alternance entreprise/ centre de formation sur 2 ans (2 sem / mois en centre)
- 1260 heures de formation en centre et 2030 heures en entreprise
- Rentrée possible jusqu'à 3 mois après le début de la formation

Validation

- Diplôme délivré par le ministère de l'agriculture
- Avoir la moyenne durant les contrôles en cours de formation (50%), avoir la moyenne lors des épreuves terminales (50%)

Individualisation:

Adaptation du parcours selon les acquis académiques (VAA) et selon l'expérience (VAE)

0596 78 02 02

cfppa.le-carbet@educagri.fr

Le technicien en développement et animation du territoire contribue au développement en milieu rural. Il peut intervenir dans différents domaines : l'animation de la vie locale, les services aux personnes en milieu rural, la conception de projets de services liés aux exploitations agricoles, le tourisme et la valorisation du patrimoine... Il peut être employé dans un organisme public ou une structure de prestations de services.



Résultats

Première promotion sortante en juin 2025

Coût et financement de la formation

Formation financée par l'OPCO dont dépend l'entreprise qui emploie l'apprenti(e)

Accès aux personnes en situation de handicap

- Présence d'un référent handicap dans le centre
- Partenariat avec structures : MDPH, AGEFIPH, CAP EMPLOI...



Les débouchés et poursuite d'études

L'objectif premier de cette formation est l'insertion professionnelle. Possibilité de poursuivre ensuite vers un CS ou une licence pro dans les domaines de la conduite de projet en espace rural, le tourisme, l'animation locale. Création d'entreprise dans le milieu des services, employé dans les collectivités, chambre consulaire, associations, exploitations, entreprises...

Les modalités pédagogiques

Cours théoriques et pratiques en présentiel, projets de groupe, visites pédagogiques.
Une semaine de stage hors entreprise d'apprentissage.
Module spécifique : conception et mise en place d'un jardin partagé péri-urbain

Les enseignements

Généraux : Français, mathématiques, anglais, informatique, EPS, Economie
Spécifiques : méthode d'enquête, analyse du territoire, gestion/analyse des acteurs de services, diagnostic, stratégie, gestion de projet et gestion commerciale

Des matières organisées en blocs de compétences par capacité

Autonomie, Communiquer avec le public, gestion d'une structure, travail en réseau, prospection, terrain et analyse des données, Elaboration de projet, et de stratégie de communication

Capacités professionnelles :

- Conduire un diagnostic de territoire préalable à un projet
- Mettre en place la communication professionnelle d'un projet ou d'une structure
- Organiser le travail pour les activités d'une structure
- Conduire un projet de territoire ou de structure
- Accompagner les acteurs du territoire dans leurs projets

Capacités générales :

- S'exprimer, communiquer et comprendre le monde
- Communiquer dans une langue étrangère
- Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se socialiser
- Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement

Inscription jusqu'au 3 Novembre 2025

